



© ville de Pantin

## BUDGET PARTICIPATIF

### PLUS QUE QUELQUES JOURS POUR DÉPOSER VOTRE PROJET !

Le compte à rebours a commencé : initialement prévue jusqu'au dépôt des projets est prolongée jusqu'au jeudi 20 mai, le temps de déposer votre projet dans le cadre de la troisième édition du budget participatif. Brève publiée dans Canal n°296, mai 2021.

*Publié le 29 avril 2021*

Malgré les contraintes d'organisation liées à la crise sanitaire, la ville a décidé de relancer, samedi 10 avril, le budget participatif. Mieux encore : cette année, il est doté non pas de 500 000, mais de 600 000 euros. Une augmentation de 100 000 euros qui augure plusieurs autres puisqu'en 2025 l'enveloppe globale sera portée à 1 million d'euros.

Le règlement de l'édition 2021 évolue ainsi sensiblement, cette nouvelle dotation financière étant divisée en trois enveloppes : 350 000 euros sont destinés aux projets sectorisés (avec un plafond de 70 000 euros chacun pour qu'au moins une idée par quartier voie le jour), 150 000 euros sont dédiés aux projets toute ville, quand les 100 000 euros restants sont attribués à une catégorie qui changera chaque année. Cette nouvelle édition voit ainsi naître, en plus des catégories Aménager la ville ; Nature en ville ; Éducation, culture et loisirs et Santé et solidarité, la thématique Jeunesse en ville.

#### Déposer son projet, mode d'emploi

Pour déposer un projet, il suffit d'avoir au moins 9 ans et d'habiter ou de travailler à Pantin. Cette démarche peut être effectuée en retournant par courrier l'enveloppe T reçue à domicile, en se connectant au [site internet du budget participatif](#) ou en déposant directement son dossier dans l'une des urnes installées dans certains équipements municipaux (centre administratif, maisons de quartier, antennes jeunesse...).

#### Les cafés budget en ligne !

En raison de la crise sanitaire, les cafés budget initialement prévus dans certaines maisons de quartier, centres de loisirs, écoles... sont remplacés par des **réunions collectives en ligne par Zoom ou des rendez-vous individuels par téléphone ou en visio!!**

Animées par le pôle Démocratie locale, **ces réunions Zoom** sont des temps de rencontres et d'échanges pour comprendre le dispositif du budget participatif.

**Quant aux rendez-vous individuels, ils sont plus spécifiques et ont pour vocation de répondre aux objectifs suivants :**

- > parler de votre idée
- > vous aider à construire votre projet
- > obtenir des conseils (budget, présentation,...) avant de soumettre un projet

#### Réunions collectives Zoom :

- > dates : 22, 29 avril et 6 mai de 18h à 19h
- > lien : <https://zoom.us/j/95626449292?pwd=enFaMXVXampVUTdPOUV3UjJBenpTUT09>

#### Rendez-vous individuels sur inscription :

- > par téléphone : 0149154552
- > par mail : [budgetparticipatif@ville-pantin.fr](mailto:budgetparticipatif@ville-pantin.fr)

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRE D'OUVERTURE :

DU LUNDI AU VENDREDI : 8H30-12H30 ET 13H30-17H30